

AR Préfecture

2026/079 : Avis sur le projet « Mistral » de développement de la production d'acier décarboné sur le site de la société MARCEGAGLIA à Fos sur Mer

Identifiant unique de l'acte : 013-211300785-20260921-DEL2026_079-DE

Numéro d'acte : DEL2026_079

Date de décision : 21/09/2026

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 2-1-0-0-0 (Urbanisme / Documents d'urbanisme)

Fichier acte : 2026-079 Avis projet Mistral - développement production acier décarboné site Sté MARCEGAGLIA - Fos-sur-Mer.pdf

Collectivité émettrice : port-saint-louis-du-rhone

Acte transmis par : Nathalie AUBERT

Date d'envoi de l'acte : 24/09/2026 08:38:10

Date de réception de l'AR : 24/09/2026 08:38:26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE PORT-ST-LOUIS DU RHONE**

Travaux-Urbanisme-Accessibilité

2026/079: Avis sur le projet « Mistral » de développement de la production d'acier décarboné sur le site de la société MARCEGAGLIA à Fos sur Mer

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 SEPTEMBRE A 18H30

L'an deux mille vingt-six et le vingt et un septembre à dix heures trente, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique au nombre prescrit par la loi dans la salle Marcel Pagnol, sous la Présidence de Monsieur Martial ALVAREZ, Maire de PORT SAINT LOUIS DU RHONE.

ÉTAIENT PRÉSENTS	ÉTAIENT ABSENTES	PROCURATIONS
ALVAREZ Martial		
BARDIN-DARAN Maéva		
ABDESSELAM Ali		
CASTELLANI Marion		
MINORETTI Marc		
OXISOGLOU Maryline		
BERNARD Jérôme		
	CASTEJON Nieves	Procuration à Maryline OXISOGLOU
CAIZERGUES Philippe		
GARCIA Marie Agnès		
PERNICE Daniel		
VINCENT Patricia		
BRACCINI Marie-Françoise		
	PERES Murielle	Procuration à Agnès GARCIA
DELLA CHIESA Guy		
	ROSSO Marie-Hélène	Procuration à Valérie TUO
TUO Valérie		
BERGENEAU Joan		
ARGOUB Nadège		
MINORETTI Mickaël		
CHAIB Icham		
CUENCA-ALCANTARA Lana		
AMRAOUI Noa		
RAMI Maël		
COULOMB Valérie		
RAOUX Aurore		
	POUTET Jonathan	Procuration à Aurore RAOUX
BARGES François		
GRACH Aurélie		

Monsieur Maël RAMI est nommé secrétaire de séance.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES
MAIRIE DE PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE

QUESTION N°2026/079

Affaire suivie par
Clément MOSCA

TRAVAUX-URBANISME-ACCESSIBILITÉ

**AVIS SUR LE PROJET « MISTRAL » DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION
D'ACIER DÉCARBONÉ SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ MARCEGAGLIA À FOS SUR
MER**

Monsieur Jérôme BERNARD expose : la société MARCEGAGLIA a repris l'exploitation de l'usine sidérurgique construite en 1973, exploitée jusqu'alors par la société ASCOMETAL, à proximité du carrefour du relais, sur le territoire des communes de Fos-sur-Mer et de Port Saint Louis du Rhône, à la suite du redressement judiciaire de la société ASCOMETAL Fos-sur-Mer en 2024.

L'usine est spécialisée dans la fabrication d'aciers spéciaux à destination du secteur automobile et de la défense, basée depuis l'origine sur la filière du four à arc électrique.

Le projet « Mistral » prévoit une augmentation de la capacité de production totale d'acier liquide et solide (100 000 tonnes / an à 2 150 000 tonnes / an) ainsi qu'une diversification vers les aciers plats basées sur le recyclage de ferraille et reposant sur la fiabilisation des équipements existants, la construction d'une nouvelle aciérie dite électrique, la construction d'une coulée continue de brames, la construction d'un laminoir à bandes, la création d'une installation de stockage de déchets, la création d'une nouvelle zone de stockage et de préparation des ferrailles mais aussi la construction de nouveaux vestiaires, d'un nouveau restaurant interentreprise, la réhabilitation de l'ancien bâtiment des cuisines en salles de formation, la construction de salles de réunion en lieu et place de l'actuelle salle de restauration, la réorganisation du parking des salariés par la construction d'un parking en silo.

L'investissement prévu par la société MARCEGAGLIA répond à l'objectif de décarbonation du groupe industriel en remplaçant l'achat externe de bobines d'acier plat standard très carboné, par la production interne de bobines issues de la filière électrique bas carbone. Il s'agira également de mettre en place des synergies avec les projets industriels voisins, par l'utilisation de produits (Gravithy) et la valorisation du CO₂ (Neocarb). Ledit projet prévoit de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 % par rapport à une production en cycle complet.

Il est prévu que les travaux débutent lors du second semestre 2026 et s'achèvent durant le second semestre 2030 et que les effectifs à partir du 2^{ème} semestre 2027, passent d'environ 500 à 1300 salariés en fin 2029.

L'accès actuel au site s'effectue directement par la RD 268 puis par la route portuaire 541C. Il est prévu la création par le G.P.M.M sur une période allant de 2028 à 2030, d'une nouvelle voie de desserte routière aménagée en parallèle de la voie existante longeant la route portuaire n°51 et connectée à la RD 268 au carrefour du Lansac au Nord, afin de répondre aux enjeux d'une hausse significative des flux routiers. L'accès au site s'effectuera par le nouvel équipement susmentionné et par un second accès, destiné aux services de secours au Nord-Est existant.

Il est à noter que la société MARCEGAGLIA souhaite minimiser l'impact sur les flux routiers du projet « Mistral ». Il est en effet prévu que les matières premières soient acheminées par voie ferroviaire ou par voie maritime lors de la phase de construction et d'exploitation tandis que le flux de véhicules des salariés sera minimisé par lissage des pics du trafic routier lors de l'embauche et la débauche des équipes.

Le projet « Mistral » fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée sur la commune de Fos-sur-Mer et soumis à évaluation environnementale (article R 122-2 du code de l'environnement). Dans ce cadre, M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a invité M. le Maire à saisir le conseil municipal afin qu'il donne son avis sur la demande d'autorisation environnementale conformément aux dispositions de l'article R 181-18 du code de l'environnement.

L'étude d'impact fournie a permis de déterminer les principaux impacts sur l'environnement du projet notamment sur la biodiversité, les eaux souterraines, les eaux de surface, la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, le trafic routier et la population ainsi que les effets cumulés du projet avec les enjeux spécifiques dans un rayon de 10 kms.

A ce titre, il a été relevé des impacts forts du projet sur les eaux souterraines, les eaux superficielles par l'utilisation des ressources naturelles et le trafic routier par l'émission de polluants pour lesquels la société MARCEGAGLIA proposent des mesures de réduction et de surveillance.

De plus, l'étude des effets cumulés et combinés a permis d'identifier des effets cumulés avec le projet ZSP2 du G.P.M.M, le projet de conversion électrolytique KEM ONE, le projet Innovex, le projet d'extension de l'autorisation des activités de traitement de déchets industriels dangereux et non dangereux de SOLAMAT MEREX, le projet NEOCARB, le projet GravitHy ainsi que les projets H4 Marseille Fos (ex H2V Fos) et DEOS.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'émettre un avis favorable au projet de la société MARCEGAGLIA assortie des prescriptions suivantes :
 - La société MARCEGAGLIA Fos-sur-Mer devra favoriser, dans l'exercice de ses activités, les transports ferroviaires, maritimes et fluviaux afin de minimiser son impact sur le trafic routier.
 - La société MARCEGAGLIA Fos-sur-Mer devra inciter ses salariés à utiliser les transports en commun ainsi que le covoiturage.
 - Les infrastructures routières devront être mises à niveau par les autorités compétentes afin d'accueillir les nouvelles activités de la Zone Industriolo-Portuaire de Fos-sur-Mer, notamment sur le Môle Central.

Où cet exposé, le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont les membres présents signé après lecture

Le secrétaire de Séance
Maël RAMI



Certifiée exécutoire
Compte tenu d'un affichage le 24 SEP. 2026
Et d'une transmission en Sous-Préfecture le 24 SEP. 2026
Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des services
Mme Marie Hélène PEREZ



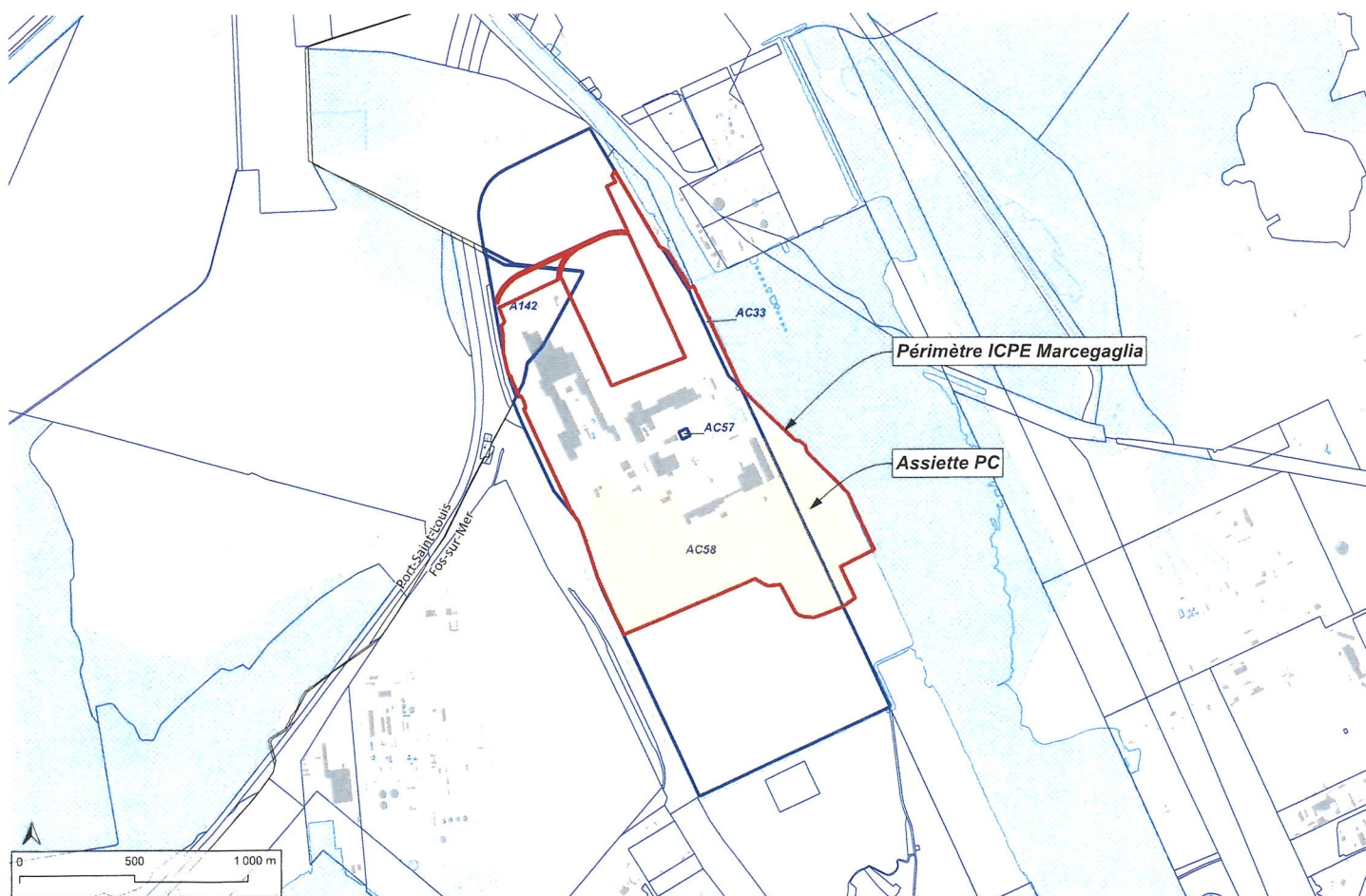
Pour extrait conforme,
Le Maire



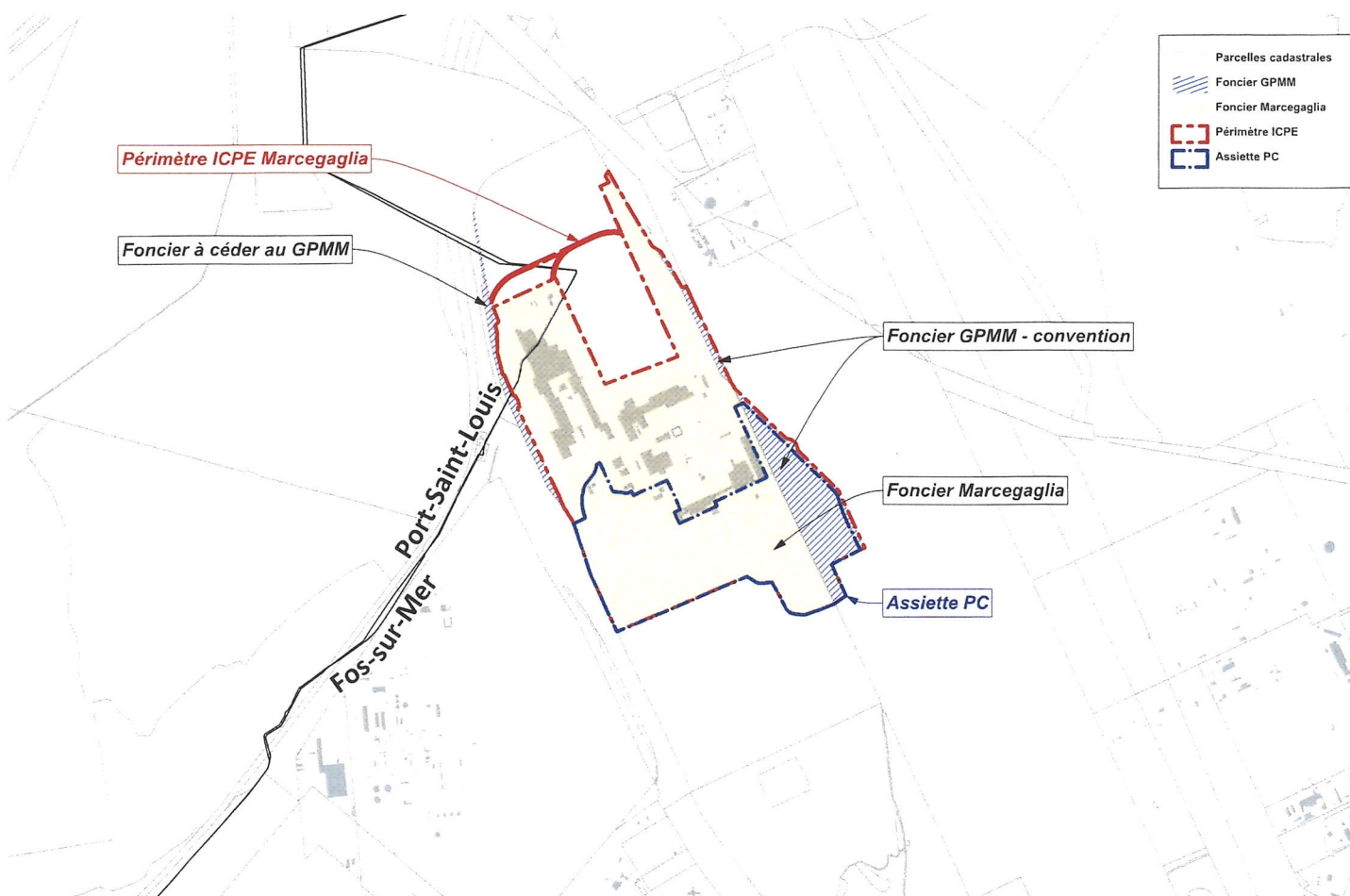


Maître d'Ouvrage Marcegaglia		Identification et nature de l'opération		AMO	Maîtrise d'œuvre		N°aff. 260012		DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	
		 MARCEGAGLIA - MISTRAL PROJET D'EXTENSION D'USINE SIDÉRURGIQUE à Fos-sur-Mer		TRACTEBEL 	 4, place Sadi Carnot 3002 Marseilles tél : +33 (0)4 93 99 47 00 fax : +33 (0)4 93 99 47 39 www.map-architecture.fr		Associé-RTAR		PLAN DE SITUATION	
Michel NÈGRE // Directeur QHSE // michel.negre@marcegaglia.com Jacques Yves FLOCH // Directeur d'usine // jacquesyves.floch@marcegaglia.com		 SYF		Pascal CANZANO // pascal.canzano@tractebel.engie.com Delphine PRUNIER // Chef de projet // delphine.prunier@tractebel.engie.com			Visa: MROC 26/05/2026		PC1	
							MAR		A3	
							PC			
							ISAG			
							Environ			
							Sécurité			
							Autre			
							État de			
							Nature			
							Usage			
							Prévision			
							Autre			

2026/29



Maître d'Ouvrage Marcegaglia		Idetification et nature de l'opération	AMO	Maîtrise d'œuvre	N° aff. 260012	DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	
MARCEGAGLIA		MARCEGAGLIA - MISTRAL	TRACTEBEL	MAP	Associé-RTAR	PLAN CADASTRAL PARCELLE TOTAL	
Michel NÉGRE // Directeur QHSE // michel.negre@marcegaglia.com		PROJET D'EXTENSION D'USINE	Pascal CANZANO // pascal.canzano@tractebel-engine.com	4, rue de la Cour	Vise: MRCC	PC1.	
Jacques Yves FLOCH // Directeur d'usine // jacquesyves.floch@marcegaglia.com		SIDERURGIQUE	Déborah PRUNIER // Chef de projet // debora.prunier@tractebel-engine.com	33000 Marseille	26/05/2026	A3	
		à Fos-sur-Mer		tel: +33 (0)4 93 99 41 00		MAR PC ISAG	
				fax: +33 (0)4 93 99 41 29		MAR PC ISAG	
				www.map-architecture.fr		MAR PC ISAG	



Maître d'Ouvrage Marcegaglia 	Identification et nature de l'opération MARCEGAGLIA - MISTRAL PROJET D'EXTENSION D'USINE FOS-SUR-MER 	AMO TRACTEBEL 	Maître d'œuvre 	N°aff. 260012 Associé-RTAR DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PLAN FONCIER Visé: MROC 26/05/2022 MAR PC ISAG
Michel NEGRE / Directeur GHASSE / michel.negre@marcegaglia.com Jacques YES FLOCH / Directeur d'usine / jacquesyes.floch@marcegaglia.com	Pascal CANZANO / pascal.canzano@tractebel-engie.com Delphine PRUNIER / Chef de projet / delphine.prunier@tractebel-engie.com			



Maître d'Ouvrage Marcegaglia		Identi�cation et nature de l'op�ration	AMO	Ma�trise d'oeuvre		N���f. 260012 Associ�-RTAR	DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE									
MARCEGAGLIA		MARCEGAGLIA - MISTRAL PROJET D'EXTENSION D'USINE SID�RURGIQUE � Fos-sur-Mer	TRACTEBEL	MAP		Visa: MROC 26/05/2025	PLAN REPERAGE B�TLEMENTS									
Michel N���RE // Directeur G����� // michel.n���re@marcegaglia.com Jacques Yves FLOCH // Directeur d'usine // jacquesyves.floch@marcegaglia.com			Pascal CANZANO // pascal.canzano@tractebel.engie.com Dolphine PRUNIER // Chef de projet // dolphine.prunier@tractebel.engie.com				MAR	PC	ISAG	�������	�������	���	�������	�����	�����	�������